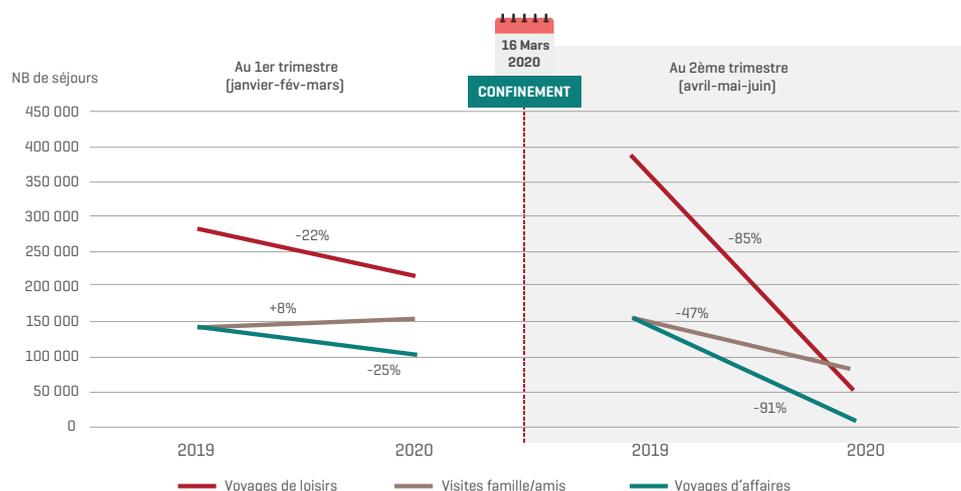


Les voyages des résidents en 2020

Quel est l'impact de la crise sanitaire ?

L'enquête trimestrielle du STATEC sur les déplacements permet de quantifier l'impact de la crise sanitaire sur les pratiques touristiques, les visites familiales et amicales et les voyages d'affaires. Il en ressort une chute spectaculaire de près de 90% des voyages d'affaires et de loisirs au 2^{ème} trimestre 2020. Seulement 8% des résidents ont effectué un voyage de loisirs avec nuitées au printemps, contre 43% au cours des trois dernières années. En revanche, les excursions d'une journée à l'intérieur du pays ont doublé. Le Luxembourg est ainsi et pour la première fois depuis que l'enquête existe (1997) la destination la plus fréquentée d'avril à juin 2020. Les visites familiales et amicales avec nuitées ont été moins impactées par la crise. Le nombre de séjours a reculé de 47% au printemps par rapport à la même période en 2019.

GRAPHIQUE 1 : LES VOYAGES D'AFFAIRES ET LES VOYAGES DE LOISIRS RECULENT DE PRÈS DE 90% AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020



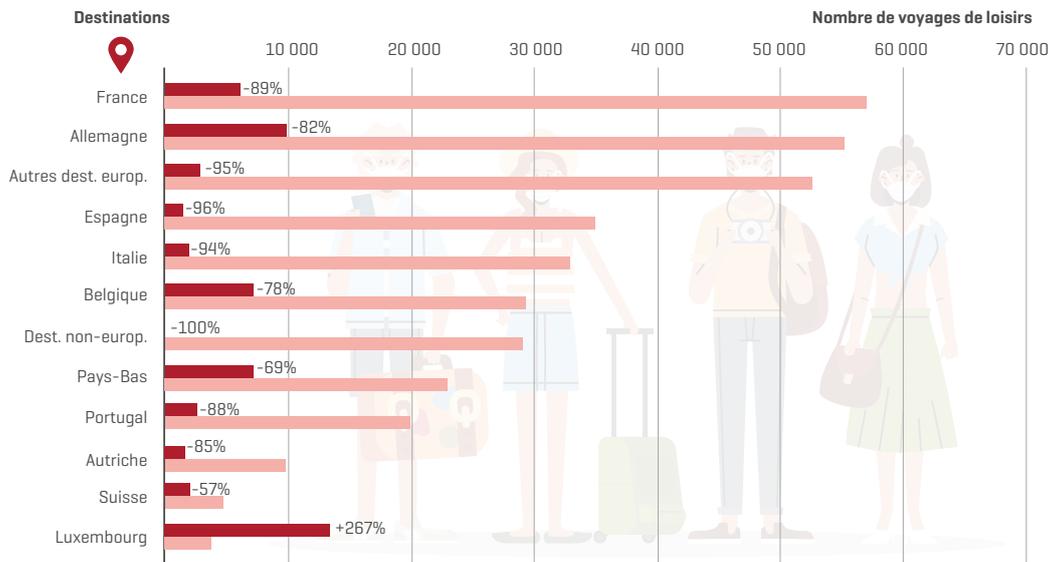
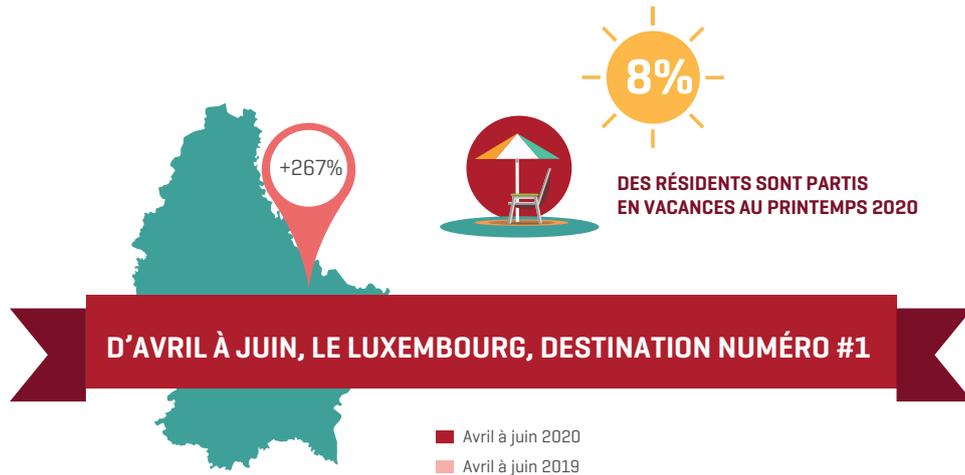
Source : STATEC, Enquête Tourisme, années 2019 et 2020, 1^{er} et 2^{ème} trimestres

Le nombre de séjours effectués par la population résidente a nettement reculé dès le premier trimestre 2020, alors que la population résidente entrait en confinement le 16 mars. Bien que ce confinement ait eu lieu à la fin du premier trimestre, le recul est de l'ordre de 20 à 25% par rapport à la même période en 2019 et concerne les voyages de loisirs et les voyages d'affaires. Les séjours dont la motivation principale est de rendre visite à un proche ont, quant à eux, légèrement augmenté [+8%] au premier trimestre par rapport à la même période de l'année dernière. Ce résultat inattendu peut être lié à la crise sanitaire et rendre compte d'une anticipation des visites familiales et amicales avant le confinement, ou encore à des regroupements familiaux en début de période de confinement. Cette augmentation s'inscrit également dans une croissance régulière des séjours chez des proches qui s'observe depuis 2017.

Au deuxième trimestre 2020, la chute est vertigineuse : les voyages de loisirs et les voyages d'affaires reculent respectivement de 85 et 91% par rapport au deuxième trimestre de 2019. Les séjours passés auprès de proches sont un peu moins impactés : le recul est deux fois moins important [-47%].

A peine 8% des résidents sont partis en vacances au printemps 2020

Le deuxième trimestre est généralement une période propice aux voyages de loisirs et aux week-ends loin de chez soi. Entre les vacances scolaires de Pâques et de la Pentecôte et les nombreux ponts, les occasions sont nombreuses. Au cours des trois dernières années, environ 43% des résidents partaient pour un séjour de loisirs au cours de cette période. Or cette année, seulement 8% de la population résidente a effectué un voyage de loisirs au printemps. La plupart des séjours se sont déroulés au mois de juin : 81% contre 15% en mai. Une petite proportion de séjours comptabilisés au second trimestre a débuté en mars, probablement avant le début du confinement.



Source : STATEC, Enquête Tourisme, années 2019 et 2020, 1^{er} et 2^{ème} trimestres

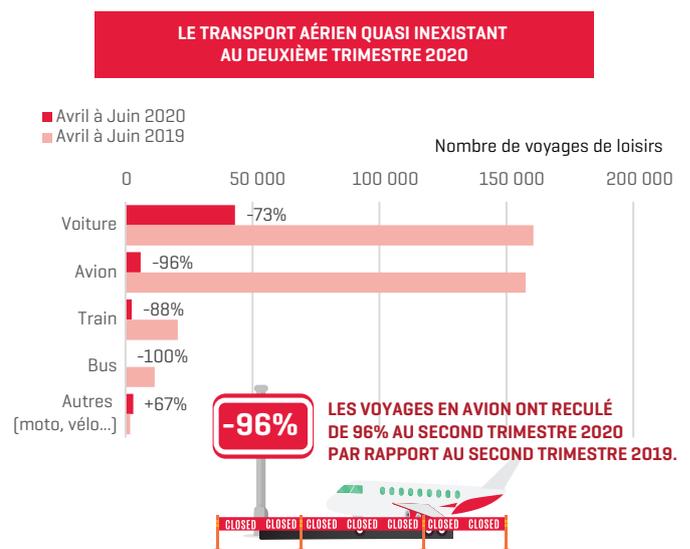
49% des séjours se sont déroulés à moins de 300km de voiture du domicile

A cause des restrictions de déplacements mises en place au cours de cette période, la population résidente a essentiellement voyagé au Luxembourg et dans les pays frontaliers. Le Luxembourg est pour la première fois depuis que l'enquête existe (1997) la destination la plus fréquentée au cours d'un trimestre. On dénombre près de 13 000 résidents ayant effectué un séjour d'au moins une nuitée dans le pays, soit 24 séjours pour 1 000 habitants¹. Les pays de destination comme les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne ont connu un recul moins important que la France au deuxième trimestre (cf. Graphique 2). Ceci est probablement lié aux restrictions de déplacements et au niveau de contamination des pays.

Les déplacements vers des pays plus éloignés ont bien évidemment été exceptionnels. L'Espagne, l'Italie et le Portugal, habituellement très fréquentés par les résidents, ont vu le nombre de visiteurs en provenance du Luxembourg se réduire d'environ 90%.

1 L'enquête est réalisée auprès de la population résidente âgée de 15 ans et plus ; le STATEC estime à 542.780 le nombre de résidents de cet âge au 1er janvier 2020.

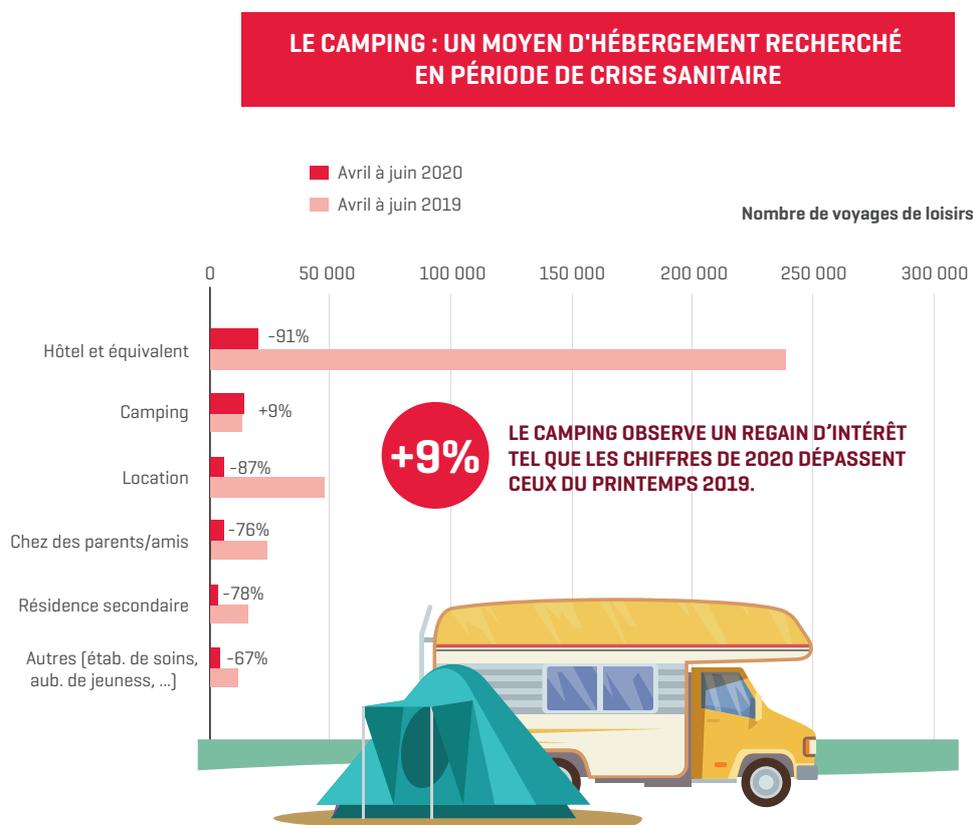
GRAPHIQUE 3 : MODES DE TRANSPORT UTILISÉS PAR LES RÉSIDENTS AUX PRINTEMPS 2019 ET 2020 POUR LEURS VOYAGES DE LOISIRS



Source : STATEC, Enquête Tourisme, années 2019 et 2020, 1^{er} et 2^{ème} trimestres

Aucun séjour vers des destinations non-européennes n'a été rapporté dans l'enquête. Ceci est la conséquence des fermetures de lignes aériennes sur une partie, voire la totalité de la période d'observation en fonction du pays de destination (cf. Graphique 3). Le nombre de séjours effectués en avion au printemps 2020 est estimé à 6 000 contre 160 000 l'année dernière à la même période. Les déplacements se sont principalement effectués en voiture : 79% contre 46% en 2019.

GRAPHIQUE 4 : TYPES D'HÉBERGEMENT CHOISIS PAR LES RÉSIDENTS AUX PRINTEMPS 2019 ET 2020 POUR LEURS VOYAGES DE LOISIRS



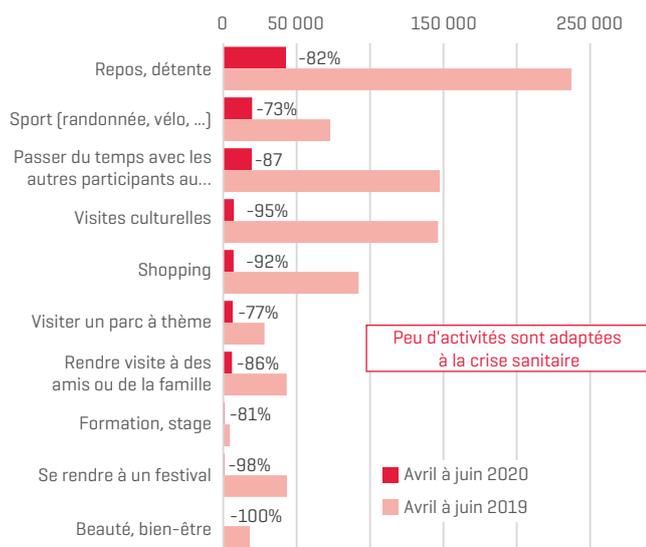
Source : STATEC, Enquête Tourisme, années 2019 et 2020, 1^{er} et 2^{ème} trimestres

La crise sanitaire, combinée au climat très clément du printemps 2020, ont été propices aux séjours en extérieur. Le camping observe un regain d'intérêt tel que les chiffres de 2020 dépassent ceux du printemps 2019 (+9%). A l'opposé, les séjours passés chez un proche, en résidence secondaire, à l'hôtel ou dans un logement locatif reculent nettement.

Les voyageurs ayant maintenu leurs voyages n'ont pas de profil particulier en ce qui concerne les caractéristiques sociodémographiques. On notera seulement que la taille moyenne du groupe de voyageurs a reculé, passant de 3.0 personnes au printemps 2019 à 2.5 personnes au printemps 2020 et que seulement 3% des résidents âgés de plus de 70 ans ont voyagé au deuxième trimestre.

Enfin, en période de pandémie, les différences de comportement selon le revenu persistent : 14% des personnes appartenant au quartile supérieur des revenus (c'est-à-dire les 25% de la population ayant les revenus les plus importants) sont partis en vacances au printemps, contre 5% des résidents entrant dans les deux premiers quartiles des revenus (c'est-à-dire les 50% de la population ayant les revenus les plus faibles). En 2019, 23% et 36% des résidents appartenant respectivement au premier et au deuxième quartiles des revenus sont partis en vacances au deuxième trimestre, contre 66% des résidents appartenant au quatrième quartile des revenus.

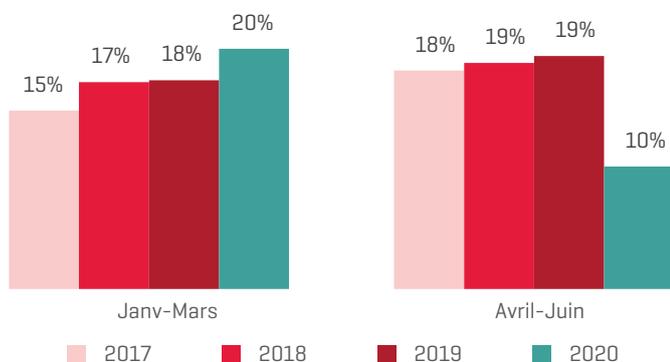
GRAPHIQUE 5 : ACTIVITÉS EFFECTUÉES PAR LES RÉSIDENTS AUX PRINTEMPS 2019 ET 2020 LORS DE LEURS VOYAGES DE LOISIRS



Source : STATEC, Enquête Tourisme, années 2019 et 2020, 1^{er} et 2^{ème} trimestres

Les séjours avec nuitées passés auprès des proches reculent de moitié au 2^{ème} trimestre 2020, mais sont moins touchés que les voyages de loisirs

GRAPHIQUE 6 : 10% DE LA POPULATION RÉSIDENTE A SÉJOURNÉ CHEZ UN PROCHE AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020



Source : STATEC, Enquête Tourisme, années 2019 et 2020, 1^{er} et 2^{ème} trimestres

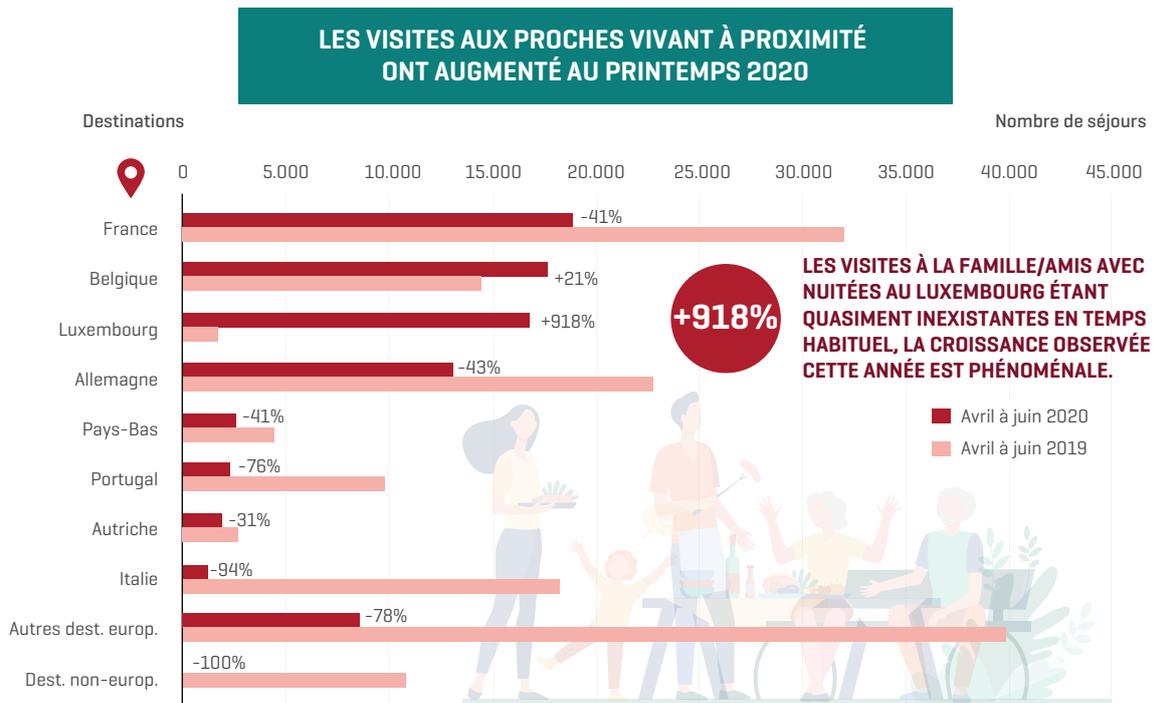
Les visites aux proches (famille ou amis) avec nuitées ont augmenté au premier trimestre 2020, ceci malgré les restrictions de déplacements qui ont été importantes dès le 16 mars. Ce résultat inattendu peut être la conséquence de la crise sanitaire et rendre compte des regroupements familiaux qui ont eu lieu au début de la période de restrictions.

Au deuxième trimestre 2020, seulement 10% des résidents ont effectué un séjour de ce type, contre 19% en 2019 à la même période. La population résidente a effectué environ 80.000 séjours avec nuitées auprès de leurs proches, contre 160.000 l'année dernière durant la même période. Les séjours ont donc été moins nombreux mais le recul observé est moins important que pour les voyages de loisirs (respectivement -47% contre -85%). Les restrictions de déplacements ont donc davantage touché les voyages de loisirs que les visites aux proches (avec nuitées). Les visites aux proches résidant sur le territoire luxembourgeois et en Belgique ont même augmenté au printemps 2020. La croissance observée cette année au Luxembourg est phénoménale (+900%), même si le nombre de séjours avec nuitées passés chez des proches reste relativement faible (environ 17 000 séjours au second trimestre 2020).

Les séjours passés auprès de proches ont été un peu différents de ceux effectués les années précédentes. Ils ont été en moyenne plus longs d'une nuitée (5.5 nuitées contre 4.6 nuitées en 2019). Les différences sont plus prononcées quand il s'agit de séjours passés au Luxembourg et en Belgique (5.1 nuitées contre 2.9 nuitées en 2019) que de séjours effectués dans un autre pays (1.3 nuitée de plus par rapport à 2019).

Les restrictions de déplacements et l'incertitude quant à la situation ont été moins défavorables aux séjours passés dans les pays frontaliers ou aux Pays-Bas, qu'aux séjours passés dans les pays plus lointains. 57% des séjours se sont déroulés à moins de 300km de voiture du domicile. Ainsi, les visites aux proches résidant en Italie ou au Portugal ont reculé de respectivement 94% et 76% par rapport au printemps 2019. La France, l'Allemagne et les Pays-Bas ont été moins touchés [-40% environ].

Comme pour les voyages de loisirs, les déplacements se sont principalement effectués en voiture (76%).



Source : STATEC, Enquête Tourisme, années 2019 et 2020, 1^{er} et 2^{ème} trimestres

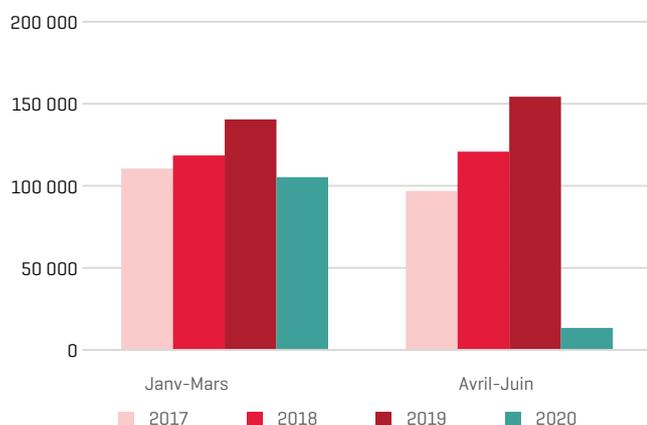
Les voyages d'affaires en net recul dès le premier trimestre 2020

Seulement 3% de la population active occupée a effectué un voyage d'affaires au deuxième trimestre 2020, contre 15 à 20% au cours des 3 années précédentes. Les voyages ont principalement eu lieu en juin, en voiture privé et dans des pays proches.

Dès le premier trimestre, les voyages d'affaires étaient en recul, passant de 140 000 en 2019 à 105 000 en 2020, alors que depuis 2017, la tendance était plutôt à la hausse régulière : 110 000 en 2017 et 120 000 en 2018.

Au deuxième trimestre 2020, le nombre de voyages d'affaires effectués par la population résidente est estimé à 14 000, contre 154 000 un an plus tôt.

GRAPHIQUE 8 : LES VOYAGES D'AFFAIRES EN NET REcul DÈS LE PREMIER TRIMESTRE 2020



Source : STATEC, Enquête Tourisme, années 2019 et 2020, 1^{er} et 2^{ème} trimestres

En réduisant leurs déplacements et en modifiant leurs habitudes, les entreprises et les résidents du pays ont, face à une situation d'urgence, développé de nouvelles stratégies qui auront sans doute une influence sur les déplacements à long terme. L'enquête trimestrielle du STATEC sur les pratiques touristiques des résidents continuera d'apporter les réponses à ces questions.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête sur les pratiques touristiques du STATEC porte sur tous les déplacements incluant au moins une nuitée effectués par la population résidente âgée de 15 ans et plus. Les voyages dits « de loisirs » regroupent tous les séjours de vacances, y compris les vacances sportives, les séjours culturels, les week-ends shopping, les séjours dans un parc à thème ...]. Sont exclus les séjours dont l'activité principale est de rendre visite à des membres de la famille ou des amis ainsi que les séjours médicaux (dont les cures). Les deux autres types de séjours décrits dans le document sont les voyages professionnels et les visites familiales et amicales.

Les résultats présentés dans ce « Regards » couvrent deux périodes, [1] le premier trimestre 2020, soit tous les séjours effectués par la population résidente âgée de 15 ans et plus entre le 1er janvier et le 31 mars 2020 et respectivement [2] le deuxième trimestre 2020, du 1er avril au 30 juin 2020. La période estivale (juillet, août et septembre) est couverte par une enquête débutée au mois d'octobre. Les résultats seront disponibles au début de l'année 2021.

Le STATEC tient à remercier les personnes qui ont complété le questionnaire de l'enquête « Tourisme » et, de manière générale, toutes les personnes qui participent aux enquêtes du STATEC. Sans votre collaboration, le STATEC ne pourrait pas produire de données fiables et essentielles.

Cette publication n'engage que le STATEC.

Contact:

Lucile Bodson

(+352) 247-84218

lucile.bodson@statec.etat.lu

info@statec.etat.lu

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135